

**Si les hommes préhistoriques  
avaient exploité une centrale  
nucléaire, nous devrions  
aujourd'hui encore,  
gérer les déchets qu'elle  
aurait produits.**



## Deux ou trois choses sur les déchets nucléaires

Les centrales nucléaires transforment par un procédé de fission, les barres d'uranium en déchets nucléaires hautement radioactifs. Ces déchets nucléaires sont une menace mortelle pour l'humanité à cause des radiations qu'ils émettent.

Conséquence : ils doivent être stockés à l'écart des êtres humains, des animaux et des végétaux pendant des centaines de milliers d'années.

La première centrale nucléaire française a été mise en marche il y a 50 ans, mais à l'heure actuelle, on ne sait toujours pas comment stocker ces déchets définitivement et de façon sûre. Il n'y a nulle part au monde une méthode adéquate pour stocker ces millions de tonnes de déchets hautement radioactifs.

L'exploitation relativement courte et récente du nucléaire a laissé un héritage dont la dimension menace l'avenir de la planète.

Mais en France le nucléaire ne se discute pas ! La « démocratie » française n'accepte aucune contradiction sur cette question. Nous rappelons ici que les déchets radioactifs sont par nature INGÉRABLES.

Il n'existe aucune solution fiable pour se protéger du danger à long terme qu'ils représentent. La mesure qui s'impose en priorité est d'arrêter d'en produire. On pourra alors discuter des modes de gestion « les moins mauvais » pour cet héritage irresponsable.

**Personne ne veut d'un tel héritage.  
SORTONS DE L'ÂGE DU NUCLÉAIRE !**



POUR CONTACTER LE GROUPE LOCAL :  
contact.sdn34@yahoo.fr – 06 80 23 42 03  
<http://www.sortirdunucleaire.org/>

**À  
Lodève,  
un parc d'activités  
économiques**

...

**radioactif !**

*ou, comment faire passer l'argent  
avant les règles de santé publique élémentaires  
sans consultation des populations concernées.*



**Cas unique en France.  
Un parc d'activités économiques sur les friches industrielles  
d'une ancienne exploitation d'uranium.**

# À Lodève, un parc d'activités économiques... RADIOACTIF !



## 1 - CRIIRAD

Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité

Association à but non lucratif, elle défend :

- le droit à l'information sur la radioactivité et le nucléaire
- le droit à la protection contre les dangers des rayonnements ionisants.

La Criirad est aussi un laboratoire agréé spécialisé dans les mesures de radioactivité :

- analyses ponctuelles, études d'impact, contre-expertises
- dépistage de radon et diagnostics des bâtiments affectés
- vente de radimètres

Internet : [www.criirad.org](http://www.criirad.org)

## 2 - Radioactivité et risques

Toutes les émissions radioactives ( $\alpha$ ,  $\beta$  et  $\gamma$ ) sont présentes sur le site et dangereuses. La désintégration du radium en radon est de type  $\alpha$ . La désintégration de l'uranium 238 et de ses descendants est de type  $\alpha$ ,  $\beta$  et  $\gamma$ .

**Le radon** est une des premières causes de cancer du poumon. L'uranium, en se désintégrant, émet un gaz radioactif (le radon) qui s'infiltré dans les habitations par les caves et fondations. Les radiations peuvent atteindre dans certains cas des seuils très élevés. L'exposition au radon constitue la seconde cause de décès par cancer du poumon après le tabac.

On considère aujourd'hui qu'en ce qui concerne les effets sanitaires de la radioactivité, il n'y a pas de seuil d'innocuité. **Toute dose, même faible conduit à un risque** pathologique. Il est admis que plus la dose est élevée, plus est élevé le risque de cancer ou d'anomalie génétique.

**C'**EST un projet de 22 millions d'euros porté par la région Languedoc-Roussillon et qui doit accueillir une trentaine d'entreprises. Ce Parc d'Activités Régional (Parc Michel-Chevalier) sera basé sur le site du Bosc, **sur l'emplacement de l'ancien complexe minier d'extraction d'uranium** exploité par la Cogema (désormais Areva) entre 1975 et 1997 où pas moins de 16 mines à ciel ouvert et une usine de traitement de minerais ont permis d'extraire 14 630 tonnes d'uranium dans un périmètre de 450 hectares. Quand la Cogema a quitté les lieux, elle a démantelé l'usine et enfoui les matériaux de construction sur place. **Elle a aussi enterré 4,1 millions de tonnes de déchets radioactifs.**

D'après un responsable d'Areva « *Ce ne sera jamais un site banalisé. Il n'empêche que les mesures de radioactivité sont identiques à celles qu'on trouve dans la nature environnante* » Des propos qu'il voudrait rassurants mais il avoue juste après que « *ponctuellement il y a quelques pics de radioactivité* »... « *Aucune inquiétude en matière de radioactivité* » pour la Direction Régionale de l'Environnement.

La **Criirad**<sup>1</sup>, laboratoire indépendant ne voit pas les choses de cette manière. L'association, après analyse des sols en 2003-2004, a trouvé quantité de points chauds où **la radioactivité dépasse de 3 à 8 fois le niveau naturel**<sup>2</sup>. Un réaménagement du site est impossible dans l'état actuel selon la Criirad.

...Et pourtant, **plusieurs millions ont déjà été investis par la région** pour racheter les terrains et réaliser les premiers travaux. Plusieurs entreprises sont déjà installées sur le site, avec des travailleurs non informés des risques (éviter par exemple un simple ramassage de cailloux)... D'autres entreprises sont déjà sur les rangs, pour s'installer sur « *ce territoire préservé et inscrit au réseau des perles vertes de l'A75* » lit-on sur une plaquette publicitaire. Si perle il y a c'est celle du cynisme...

**M**AIS, sur place, la résistance s'organise. En 2010 à l'initiative d'une quinzaine de citoyens s'est créé **un collectif de vigilance citoyenne** sur les risques radiologiques au Bosc (Hérault). **Ce collectif a pris le nom de « Lous Bourgnous »**, du nom des terres où se trouve le projet de parc d'activités. Il demande la transparence la plus totale sur l'ensemble de la zone et une analyse complète des problèmes : radon, radioactivité de l'uranium, poussières, réseau d'eau, drainage du site, collecte des eaux pluviales... Il demande également « une garantie à long terme des servitudes et des engagements de l'ancien exploitant et des collectivités, car les déchets sont là pour 4 milliards d'années ! » En outre, le collectif souhaite participer en tant qu'observateur aux réunions du syndicat mixte<sup>3</sup>.

Sources : CRIIRAD, l'Aigoual, Le Canard Enchaîné, Lous Bourgnous, Midi Libre

Document réalisé par Sortir du nucléaire 34

## 3 - Lous Bourgnous constate :

Dans la zone dite *site du Bosc Areva*, la clôture de grillage est très approximative et facile à franchir, pour les sangliers comme pour les curieux. Les signalisations Areva sont placées à la porte d'entrée du site. Au-delà, elles sont rares, voire inexistantes. Défaut d'affichage de l'arrêté préfectoral de 2004, facilité de pénétration alors que le matériel de mesure indique 1,74 microsievert/h (contre 0,15 en milieu naturel) ; possibilité de parcourir librement la zone de l'ancienne poudrière... ; bâtiments abandonnés laissant une impression de zone désertée : « *Y a-t-il déjà manquement aux servitudes de suivi du site ?* » s'interroge le collectif. Ce dernier se félicite par contre de l'installation d'outils de mesure du radon dans les bâtiments utilisés par les entreprises, « *même si ces instruments sont placés à 2 m du sol* ». Curieux, en effet, quand on sait que le radon est un gaz sept fois plus lourd que l'air !

<http://collectiflousbourgnous.over-blog.org>